
[Imprimer](#)

La Solideo lance 4 marchés d'innovation pour inventer les espaces publics de demain

Image

La Solideo a lancé le 24 juillet 2020 quatre marchés d'innovation, par le biais de la procédure de dialogues compétitifs, sur les thèmes de la qualité de l'air, de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, des mâts d'éclairage intelligents et du mobilier urbain inclusif.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'ambition est de préfigurer dès 2024 la ville de 2030. La Solideo souhaite donc, par exemple, introduire dans les espaces publics des ouvrages prévus pour l'événement, "des innovations contribuant à la création de lieux singuliers résilients, connectés et inclusifs".

Image



Vue du futur Village olympique. © CDC

Elle a lancé, dans ce but, quatre marchés d'innovation par le biais de la procédure de dialogues

compétitifs, pour “imaginer avec les entreprises les espaces publics de demain“. L’institution entend ainsi “mettre en valeur l’excellence française en matière d’innovation pour la ville, en conduisant au déploiement de dispositifs innovants dans les domaines de la qualité de l’air, de la lutte contre les effets d’îlots de chaleur, du mobilier inclusif et des mâts d’éclairage intelligents, supports de la smart city”.

Intégration et déploiement en 2021

Cette procédure du dialogue compétitif doit notamment permettre de “consulter des entreprises à partir d’enjeux identifiés sur des thématiques ambitieuses précises, afin de co-construire des solutions innovantes qui seront déployées dans les espaces publics des sites des ouvrages olympiques”, dont le Village des athlètes qui doit voir le jour à Saint-Ouen, Saint-Denis et L’Ile-Saint-Denis.

Ces marchés, ouverts jusqu’au 17 septembre 2020, sont notamment accessibles sur la plateforme [Entreprises 2024](#). Ils concernent quatre thématiques : la qualité de l’air, de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, des mâts d’éclairage intelligents et du mobilier urbain inclusif. La phase de dialogue est prévue d’octobre 2020 à janvier 2021 et celle d’intégration et de déploiement de l’innovation à partir de février 2021.